

Marchés publics

7381375601 - SF



Prestation d'assurance
«flotte automobile et risques annexes»

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Section 1 : identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : mairie de Carpiquet, 14650 Carpiquet.
Numéro national d'identification : SIRET : 21140137700018
Groupement de commande : non.
Section 2 : communication
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : https://demat.centraledesmarches.com
Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : non.
Nom du contact : Mme Sophie LEMIERE
Adresse mail du contact : sophie.lemiere@carpiquet.fr
Numéro de téléphone du contact : 02 31 71 20 29.
Section 3 : procédure
Type de procédure : procédure adaptée ouverte.
Conditions de participation
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : voir RC.
Capacité économique et financière : voir RC.
Capacité technique et professionnelle : voir RC.
Technique d'achat : sans objet.
Date et heure limite de réception des plis : 21 novembre 2024 à 12 h 00.
Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
Réduction du nombre de candidat : non.
Possibilité d'attribution sans négociation (Attribution sur la base de l'offre initiale) : oui.
L'acheteur exige la présentation des variantes : non.
Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés au règlement de la consultation.
Section 4 : identification du marché
Intitulé du marché : marché de service relatif à la prestation d'assurance " Flotte automobile et risques annexes " pour les besoins de la Ville de Carpiquet.
Code CPV principal : 66510000-8
Type de marché : services
Description succincte du marché : souscription du contrat d'assurance " Flotte automobile et risques annexes " au profit de la Ville de Carpiquet.
Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche : assurance.
Lieu principal d'exécution du marché : commune de Carpiquet.
Durée du marché (en mois) : 72.
Consultation à tranches : non.
La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché : non.
Section 5 : lots
Marché alloti : non.
Section 6 : informations complémentaires
Visite obligatoire : non.

Avis administratif

7379159401 - AA

COMMUNAUTE URBAINE
CAEN LA MER

Modification n° 3 du
Plan local d'urbanisme
de Mondeville
ARRÊTÉ DE MISE
EN ENQUÊTE
PUBLIQUE

Par arrêté n° A-2024-123, le président de la Communauté Urbaine Caen la mer ordonne l'ouverture de l'enquête publique unique relative à la modification n° 3 du Plan local d'urbanisme (PLU) de Mondeville.
L'enquête publique se tiendra du lundi 21 octobre 2024 (8 h 30) au vendredi 22 novembre 2024 inclus (17 h 00).
La mairie de Mondeville est désignée comme siège de cette enquête publique.
Le dossier d'enquête, en version papier, contenant les pièces du projet de modification n° 3 du PLU, ainsi que les éléments imposés au titre de l'article R.123-8 du Code de l'environnement, seront tenus à la disposition du public à la mairie de Mondeville et au siège de la Communauté Urbaine Caen la mer pendant toute la période de l'enquête publique, aux jours et heures d'ouverture au public des établissements mentionnés ci-dessous. Le dossier pourra en outre être consulté sur un poste informatique en mairie de Mondeville et à l'hôtel de la Communauté Urbaine de Caen la mer.
Mairie de Mondeville, 5, rue Chapron, 14120 Mondeville :
- lundi, mercredi, vendredi : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 00,
- mardi : 12 h 00 à 17 h 00,
- jeudi : 8 h 30 à 17 h 00,
- samedi : 9 h 00 à 12 h 00 (2e et 4e samedi du mois, sauf juillet/août).
Siège de la Communauté Urbaine Caen la mer, 16, rue Rosa-Parks, 14000 Caen :
- lundi au jeudi de 8 h 30 à 17 h 30,
- vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.
Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Communauté Urbaine Caen la mer.
Le dossier de modification n° 3 du PLU faisant l'objet de l'enquête sera égale-

ment consultable en ligne sur les sites internet de la mairie de Mondeville (http://www.mondeville.fr), de la Communauté Urbaine Caen la mer : concertations en cours | Caen la mer, et sur le site du registre dématérialisé à l'adresse :
https://www.registre-dematerialise.fr/5675
pendant toute la durée de l'enquête.
Aussi, le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :
- par écrit : un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par la commissaire enquêtrice sera ouvert et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Mondeville et à l'hôtel de la Communauté Urbaine Caen la mer,
- par voie électronique : un site internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/5675
- par mail : les contributions pourront également être transmises via l'adresse mail suivante :
enquete-publique-5675@registre-dematerialise.fr
Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé :
https://www.registre-dematerialise.fr/5675
et donc visibles par tous.
- par voie postale, à l'attention de la commissaire enquêtrice pour modification n° 3 du PLU, sous pli cacheté, au siège de l'enquête publique : mairie de Mondeville, 5, rue Chapron, 14120 Mondeville.
Ces observations doivent parvenir à la commissaire enquêtrice au plus tard vendredi 22 novembre 2024 (17 h 00).
Mme Véronique Mathieu, a été désignée commissaire enquêtrice par M. le Président du tribunal administratif de Caen. Elle recevra à la mairie de Mondeville les observations orales et écrites des intéressés, le :
- lundi 2 octobre 2024, de 8 h 30 à 12 h 00,
- jeudi 31 octobre 2024, de 9 h 00 à 12 h 00,
- samedi 9 novembre 2024, de 9 h 00 à 12 h 00,
- vendredi 22 novembre 2024, de 14 h 00 à 17 h 00.
À l'expiration du délai de l'enquête, les registres seront clos par la commissaire enquêtrice qui disposera d'un délai d'un mois pour transmettre à M. le Président

de la communauté urbaine et à M. le Président du tribunal administratif son rapport, son avis et conclusions motivés.
La copie du rapport, accompagné des conclusions et de l'avis de la commissaire enquêtrice sera adressée par l'autorité compétente au maire de Mondeville et au préfet du département du Calvados. Le public pourra les consulter à la mairie de Mondeville (5, rue Chapron, 14120 Mondeville) et au siège de la Communauté Urbaine Caen la mer (16, rue Rosa-Parks, CS 52700, 14027 Caen cedex 9) aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que sur les sites des deux collectivités pendant 1 an.
La procédure de modification n° 3 du PLU de Mondeville n'a pas nécessité d'évaluation environnementale en application des articles L.104-1 et suivants du Code de l'urbanisme. Les informations environnementales sont consultables dans le dossier soumis à l'enquête publique.
La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est le président de la Communauté Urbaine Caen la mer pour le PLU. Des informations peuvent également être demandées au maire de Mondeville.
À l'issue de l'enquête publique, le PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, pourront être approuvés par le Conseil Communautaire de Caen la mer.

Annonces légales
et judiciaires

MEDIALEX

www.medialex.fr

Mail :
annonces.legales@medialex.fr

Tél. : 02 99 26 42 00

10, rue du Breil - CS 56324
35063 Rennes cedex

Confiez vos formalités
en toute sécurité

- 🔑 Dépôt simple et certifié
- 🕒 Traitement des dossiers en 48h
- 📄 Téléchargement des pièces et du KBis
- 🕒 Suivi en temps réel

MEDIALEX
medialex.fr

Mot mystère

Définition du mot à découvrir grâce aux cases numérotées... **FASTUEUX AUSSI.**

1 2 3 4 5 6 7

CAMPEURS PRODUITS LACTIERS NORMANDS	REMIS EN PLACE ÉTENDUE D'EAU	VIORNE PLUS LENT QU'ALLE- GRO	ARGON RÉDUIT DANS	TE JETAIS À L'EAU CÉDER	MÈCHE REBELLE	LES DAMES Y TENAIENT SALON	ATTACHÉS LE BLEU ET LE BLANC
PARTIE CACHÉE				REPRISE À L'AIGUILLE INDUSTRIEL AMÉRICAIN	LETTRES SOUS LA SIGNATURE	RÈGLE AUSSI FROMAGE HOLLANDAIS	
DÉFILÉ			FABRIQUES RÉCOLTE		NOTE DE MUSIQUE FAIRE BRILLER		DIEU MARTIAL GREC
RECHER- CHER L'ÉQUILIBRE	LEÇONS DE MORALE DESCEN- DANCE			NETTOYA ORDRE MILITAIRE			SITUATION CRITIQUE
		MATIÈRES PRÉCIEUSES ARRÊTE	1	BOUCANERA OPÉRA DE PUCCINI			
CELA EXCLUT BONDIEU- SARDES	SAVEURS PIQUANTES IL PASSE À OPOLE					FRUIT DE MER VÊTEMENT INDIEN	
			PENCHANTS POSSÉDA				PRONOM REFLÉCHI
ENFILÉES SORTI DE NULLE PART	6			BÊTE DE SCÈNE CONIFÈRE	3		AVALÉ ET DIGÉRÉ
		IL CHERCHE DES NAPPES D'EAU				LIEUTENANT	4
MILITAIRE CHEVRONNÉ				C'EST UN CONTINENT			

Vos **infos locales**,

c'est **chaque semaine**
dans votre hebdo

liberté

en **PAPIER** et/ou
en version **NUMÉRIQUE**

ABONNEZ-VOUS !

Solutions

MOT MYSTÈRE : OPULENT

C	A	M	B	E	R	T	S	P	I	E	C	E
P	A	R	A	D	E	F	A	I	S	D	O	S
V	S	E	R	I	M	O	N	S	L	A	V	A
C	A	L	E	R	O	R	S	F	U	M	E	R
B	I	G	O	T	E	S	G	O	U	T	S	S
E	N	D	O	S	S	E	E	S	R	A	T	T
C	R	E	E	S	O	U	R	C	I	E	R	I
S	E	R	G	E	N	T	A	F	R	I	Q	U